

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
Paris du DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
7 ^m soir.	1 ^m 20 ^m soir.	2 ^m 55 ^m soir.	3 ^m 56 ^m soir.	4 ^m 22 ^m soir.	5 ^m 51 ^m soir.	10 h. 19 ^m — 11 h. 17 ^m soir.	4 ^m 39 ^m »
41 ^m »	5 ^m 50 ^m »	7 ^m 24 ^m »	8 ^m 46 ^m »	9 ^m 24 ^m »	10 ^m 54 ^m »	* * *	» 4 ^m soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 28 Août.

Une partie chaque jour moins nombreuse de nos populations, trompée par des souvenirs dont elle ne se rend pas un compte exact, attribue par erreur à l'Empire les progrès immenses qui sont le résultat matériel des chemins de fer et des télégraphes. Est-il admissible, en effet, qu'une transformation si grande s'accomplisse par l'initiative d'un homme, et n'est-il pas évident que les prodigieuses merveilles de la science ne sont seules susceptibles de répandre partout une somme plus grande de bien-être en diminuant les distances, en rapprochant les intérêts, en détruisant les barrières qui opposaient au commerce des peuples? Ne voyons-nous pas d'ailleurs, d'une manière certaine, que les progrès réalisés en France sont inférieurs à ceux qui se sont produits en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Amérique, etc. ?

Nous n'avons jamais cessé de faire tous nos efforts pour éclairer à ce sujet les populations auxquelles nous nous adressons. Aujourd'hui, nous venons mettre sous leurs yeux les lignes suivantes qu'une feuille française bien informée publiait tout dernièrement; et nous les engageons à les méditer avec l'attention qu'elles méritent :

Le baron Haussmann, cédant à un désir exprimé par le prince impérial, a définitivement consenti à poser, comme partisan du maréchal de MacMahon, sa candidature, dans l'arrondissement de Cahors, contre le prince Napoléon, qui est, comme on le sait, un des 363.

Nous apprenons que les électeurs du prince ont presque tous désapprouvé sa conduite, et que, dès le présent, les chances du baron Haussmann sont considérées comme à peu près certaines.

Supposons que l'Empire est revenu « ce qui semble possible sur certains points du Lot, mais ce que les neuf dixièmes de la France, ainsi qu'on le verra aux prochaines élections, repoussent absolument. » Quel sera le lendemain ? ..

En premier lieu, nous aurions pour maître souverain, pour arbitre unique de nos destinées, un jeune prince de 21 ans.

En second lieu, ce prince n'aurait pas, hélas ! un héritier, puisqu'il ne veut pas entendre parler, comme on vient de le voir, du prince Napoléon qui est cependant déclaré héritier de la couronne par les lois et la volonté de Napoléon III.

Nous le demandons à nos laborieux et vaillants cultivateurs : Est-ce sur un pareil avenir, tout plein d'inconnu, qu'ils vont consacrer 40 ans sans héritier, n'est-ce pas l'incertitude érigée en gouvernement ? Quel sera le commerçant, quel est l'industriel qui pourrait avoir confiance dans un règne aussi incertain ? On n'engagerait aucune affaire quelques jours de distance, parce que les affaires ont besoin de beaucoup de sécurité.

On a beaucoup de temps pour arriver à leur complète réalisation. On comprendrait que, si le prince impérial était marié et avait plusieurs enfants, il put régner sans provoquer de toutes parts une inquiétude bien

naturelle. Mais combien faut-il d'années avant que le fils de Napoléon III ait des enfants assez âgés pour lui succéder ? Veut-on, de gaieté de cœur, braver tous les périls d'un règne qui doit nous apparaître tout au moins comme gros de périlleuses difficultés ? N'est-il pas préférable que nous nous gouvernions nous-même sagement, en respectant le Gouvernement légal que nous avons.

La situation politique prend un caractère tout à fait inattendu. M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, vient de prononcer dans la Dordogne un discours contre les tendances... *cléricales*. D'un autre côté, M. Brunet, ministre de l'instruction publique, qui passait pour le membre le plus bonapartiste du cabinet, a déclaré dans un discours prononcé à Tulle, que la Constitution républicaine devait être sauvegardée et fidèlement maintenue.

Le premier de ces discours a paru fort inutile aux catholiques, et ils y voient une avance aux adversaires des idées religieuses. Le second est considéré comme une réponse aux entreprises audacieuses des impérialistes militants; M. Brunet dit à ces derniers : « l'ours n'est pas encore tué, et vous vendez sa peau »

Pour tout homme qui réfléchit, la seule explication qu'on puisse donner du double langage de MM. de Fourtou et Brunet, c'est qu'on approche du *quart d'heure de Rabelais*. On s'aperçoit que le pays ne comprend pas la politique du 16 mai, et désapprouve les mesures qui en ont été la suite. Et alors, pour se tirer d'embarras, on commet au contraire la faute de mécontenter d'une part les catholiques et les légitimistes, et de froisser, d'autre part, les impérialistes.

Si le ministère se bornait à ces contradictions, on saurait encore ce qu'il veut.... à l'heure actuelle. Mais voici que, tandis que M. Brunet nous parle bravement de la durée de la République, un décret inséré au *Journal officiel* révoque M. Corbeau, adjoint au maire d'Evreux qui avait constaté dans son discours, adressé au maréchal de MacMahon, l'attachement des populations normandes aux institutions républicaines. Cette fois, la confusion devient complète. On croyait voir clair dans les nouvelles résolutions du ministère, et tout-à-coup on est appelé à se demander pourquoi l'adjoint d'Evreux est destitué, pour avoir simplement dit, ce que l'on approuve dans la bouche de M. Brunet.

Où allons-nous donc ? n'est-il pas temps que les élections aient lieu, et que la parole soit donnée au pays ?

P. S. Ces lignes étaient écrites quand nous avons reçu les journaux de Paris contenant la note suivante, officieuse ou officielle de l'Agence Havas :

Le conseil, des ministres qui n'avait pu se réunir au complet depuis plus d'une semaine, par suite de l'absence du président de la République et de plusieurs des ministres, a tenu hier une importante séance.

Nous sommes informés que, dans cette réunion, il a été décidé que des poursuites seraient dirigées contre M. Gambetta et les journaux qui ont publié son discours de Lille.

Voyage de M. Thiers.

La ville de Saint-Germain a fait à M. Thiers le même accueil que la ville de Dieppe.

Discours de M. Nézet, conseiller d'arrondissement :

« Monsieur et illustre citoyen,

« Dès que nous avons appris votre arrivée dans notre ville, nous nous sommes réunis dans une entente unanime pour venir vous offrir l'hommage et la reconnaissance de tous les républicains, unis aujourd'hui dans un même sentiment de défense et de conservation de la République.

« En vous disant combien nous sommes heureux de vous posséder dans Saint-Germain, pendant quelques jours, nous vous exprimons tous nos regrets qu'une parole plus autorisée n'ait pas été l'interprète de nos sentiments.

« Votre nom est le drapeau de tous les républicains émus aujourd'hui de la fâcheuse direction donnée au gouvernement en l'absence des corps élus.

« Tous les Français vraiment patriotes comptent sur vous, illustre libérateur du territoire, comme ils comptent sur les 363.

« Vous défendez cette République contre tous les empiétements, avec autant de vigueur et de conviction que vous en avez mis à l'établir définitivement.

« Nous vous souhaitons, monsieur et illustre citoyen, de longs jours pour le bonheur de la France. »

Réponse de M. Thiers :

Messieurs,

Je suis heureux de votre visite et des témoignages d'affection que vous m'apportez. La voix d'un citoyen honnête, animé de bons sentiments comme vous, monsieur, est toujours suffisamment autorisée auprès de moi.

Comme je l'ai déjà dit, depuis bien des années, je regarde la République comme le seul gouvernement possible en France. Ceux qui, ne pouvant rien mettre à sa place s'attachent à contrarier son établissement, sont les vrais perturbateurs, les vrais anarchistes auxquels la France aura bientôt à demander compte du dommage moral et matériel qu'on lui a fait essuyer cette année. Comptez donc sur ma constance à soutenir la République; mais permettez-moi d'apporter la même constance à la qualifier de conservatrice, car pour qu'elle s'affermisse, il faut qu'elle soit aussi rassurante que libérale.

Voyez les progrès que nos opinions ont fait cette année; ils sont dus au calme et à la fermeté du pays. Persévérons dans cette attitude. Soyons calmes et résolus et nous réussissons. Quant à moi, je ne doute pas du succès; tout nous l'annonce, et je n'hésite pas à vous en donner la ferme assurance.

L'abaissement de la France.

L'impérialisme a, paraît-il, son ivresse.

Cette ivresse explique, sans les justifier, les vomissements d'injures du journal le *Pays* contre la République et les républicains.

Je l'avertis que le sentiment qu'elles m'inspirent est absolument semblable au profond dégoût que me cause l'ivrogne qui injurie les passants dans la rue dont il salit les pavés.

Que M. Albert Rogat veuille bien se le tenir pour dit !

Plus il sera injurieux et violent et plus il rendra impossible le retour de l'Empire dont la restauration serait la honte, la ruine, le déclin et peut-être le partage de la France.

Qu'il ne se gêne donc pas ! Qu'il soit aussi violent, aussi injurieux qu'il lui sera possible

de l'être !

Ce sera tant mieux !

J'ai mes jours de dédain et de silence et mes jours d'indignation et de riposte.

Je suis dans mes jours où la riposte me plaît.

Expliquons-nous.

Qui a mis la France en possession de son unité géographique ? Qui lui a donné, enfin, ses limites naturelles ?

— La République.

— Qui les lui a fait perdre !

— L'empire.

— Donc, il n'est pas vrai que la République soit l'abaissement de la France, mais ce qui est vrai, c'est que l'Empire, à trois reprises, en a été le démembrement, et que, sans la générosité de l'empereur Alexandre I^{er}, il en eût été le partage.

Il est temps d'en finir, messieurs, avec vos amplifications napoléoniennes. Blagues seraient le mot, mais il me répugne de m'en servir.

Ce que les deux Napoléon ont dû à la France je le vois ; ils lui ont été redevables d'un trône, mais ce dont la France est redevable à Napoléon I^{er} et à Napoléon III, je ne le vois pas, ce n'est point de la liberté, ce n'est donc que de la perte à trois reprises de ses deux lignes de frontières.

Où ou non, est-il vrai que le premier empire, en tombant à Waterloo, a laissé la France plus petite, plus obérée et moins libre qu'il ne l'avait reçue des mains de la République ?

Répondez.

Où ou non, est-il vrai que le deuxième empire, en capitulant à Sedan, a laissé la France encore plus petite, encore plus obérée et moins libre que la veille du 2 décembre 1851, avant d'avoir arrêté nuitamment les élus du suffrage universel, de les avoir conduits à Mazas en voitures cellulaires, transporté les uns et banni les autres ?

Répondez ! Répondez !

J'aurai dans ce débat le douloureux avantage de la vérité, attestée par l'histoire, sur vos phrases emphatiques de prospectus mensongers.

Cet avantage, je n'en abuserai pas, mais j'en userai.

Je ne vous laisserai plus dire impunément et impudemment que les Républicains sont des « scélérats », et que le gouvernement de « la TRIQUE et du GOURDIN » est le seul dont les Français soient dignes, sans vous sommer de préciser au nom de qui vous parlez.

Si c'est au nom d'un jeune prince qui aurait la prétention de savoir, à vingt-deux ans, en matière d'autorité et de liberté, ce que nous avons laborieusement mis cinquante années à apprendre, il faut qu'on le sache !

Et si ce n'est pas en son nom, comme vous l'engagez, il faut, sous peine de porter la responsabilité de vos doctrines et de vos injures, qu'il vous désavoue publiquement.

Des égards pouvaient être dus à l'empire tombé et résigné; il n'en est dû aucun à l'empire arrogant et militant.

Lui ! lui !! Oser reprocher l'abaissement de la France aux républicains qui ont le droit de lui répondre : — Qui êtes-vous ?

Vous êtes la confiscation de la liberté et le démembrement de la France !

EMILE DE GIRARDIN.

CHRONIQUE LOCALE

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT.

Malgré le mauvais choix du jour et de l'heure, malgré de fâcheuses coïncidences, comme l'ouverture de la chasse et la fête patronale de St-Barthélemy, la séance solennelle de la Société des Etudes du Lot a été des plus brillantes.

Around de M. Victor Deppeyre, président, on voyait M. de Rozières, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, inspecteur général des archives, qui avait voulu par sa présence témoigner de l'intérêt qu'il porte aux études historiques et aux Sociétés de province, M. Paul Cangardel, maire de la ville, M. Andurand-Rolland, premier adjoint, M. le comte de Lacoste, trésorier général, MM. les chanoines Le Camus et Maury, les curés de St-Barthélemy et de St-Urcisse, M. le major Masson, commandant du dépôt de recrutement, les directeurs de la Société et des membres de l'Université, de la magistrature et du clergé.

La séance a été ouverte à 1 heure 1/4 par une marche exécutée par la musique du 7^e, que le colonel Tarayre avait gracieusement mise à la disposition de la Société, et qui n'a pas été un des moindres attraits de la cérémonie.

L'enceinte réservée était remplie de dames aux élégantes toilettes, l'auditoire était assez nombreux et bien choisi.

M. Malinowski, directeur trimestriel, a pris la parole. Il s'est attaché dans son discours à faire connaître les travaux entrepris par la Société et les progrès qu'elle a faits. Les applaudissements qui ont accueilli ses paroles ont prouvé à M. Malinowski que l'auditoire partageait ses impressions.

Après lui, M. Victor Deppeyre a prononcé une allocution remarquable par la distinction du style, dans laquelle il a félicité de leurs heureux efforts les membres de la Société, et a pu dire sans exagération que Cahors, comme les villes voisines, a aujourd'hui son Académie. Écoulée avec beaucoup d'attention et d'intérêt, l'allocution de M. le président a été, comme elle le méritait, chaleureusement applaudie.

M. Léon Carbonel a lu le rapport sur le concours. Ce rapport est bien composé et bien écrit. Nous pourrions peut-être chercher chicane à M. Carbonel au sujet de quelques observations qu'il a présentées ou de quelques critiques qu'il a faites, mais n'oublions pas que le rapport est ordinairement une œuvre impersonnelle, et que le rapporteur, organe des commissions, n'est responsable que de la forme et non pas du fond de son travail. Le rapport de M. Carbonel a été bien apprécié.

Après le rapport a commencé la lecture des travaux médaillés.

M. Marie, principal honoraire, a lu la poésie française couronnée, œuvre de M. Jauvion. Cette poésie dont M. Marie a fait habilement ressortir les beautés, contient des vers heureux, mais elle appartient un peu trop à l'école moderne, elle renferme des expressions triviales et des enjambements trop bardis. Ces défauts sont rachetés par l'ensemble, et le public a entendu avec plaisir cette généreuse protestation de nos aïeux contre le fatal et honteux traité qui les livrait aux Anglais.

La Société a été bien inspirée en ne laissant pas aux concurrents le libre choix du sujet.

M. Baudel a lu ensuite une intéressante étude sur la vie et les travaux de François Roaldès, docteur régent de l'Université de Cahors. Cette étude sur le membre le plus illustre d'une famille qui est encore aujourd'hui dignement représentée à Cahors, a valu à M. Baudel les félicitations de M. de Rozières et a été fort applaudie.

Mais le héros de la séance a été l'abbé Hérétié. Après la lecture de la pièce de M. l'abbé Gary, lecture qui malheureusement pour l'auteur et le public n'a pas été assez entendue, M. Hérétié, d'une voix vibrante et chaleureuse, a déclamé son poème, et en a mis habilement en relief les passages saillants. Les applaudissements l'ont fréquemment interrompu; on lui a fait une véritable ovation.

M. le président a ensuite appelé les lauréats et leur a remis leurs médailles. Il a remis aussi à M. Marie, principal honoraire, une médaille qui lui a été décernée par l'Institut des Provinces pour ses remarquables travaux sur la Signologie.

En somme, bonne séance. Tous ceux qui y ont assisté en ont emporté une bonne impression, et si nous avons un regret à exprimer, c'est que ce concours ne soit pas ouvert tous les ans.

OUVRAGES COURONNÉS

POÉSIE FRANÇAISE

Comme sujet de poésie française, la Société avait proposé le sujet suivant :

Protestation des consuls et des habitants de Cahors, contre la remise des clefs de leur ville aux Anglais en 1361.

M. VICTOR JAUVION, percepteur à Saint-André (Hérault), a obtenu une médaille d'argent;

M. JUSTIN GARY, curé de Cénévières, a obtenu une mention honorable;

M. FRANCIS MARATUECH, de Ferrières, a obtenu une mention honorable.

POÉSIE PATOISE

Comme sujet de poésie patoise, la Société avait proposé le monument qui va être bientôt érigé sur une des places de Cahors :

A la mémoire des enfants du Lot morts pour la patrie dans la guerre de 1870-1871.

M. JUSTIN GARY, curé à Cénévières, a obtenu une médaille de vermeil;

M. A. HÉRÉTIÉ, curé de la Madelaine, a obtenu une médaille d'argent;

M. HIPPOLYTE LACOMBE, négociant à Caussade (T.-et-G.), a obtenu une mention honorable.

BIOGRAPHIES ET MONOGRAPHIES

La Biographie de Roaldès, par M. J. BAUDEL, censeur des études au lycée de Tournon, a obtenu une médaille de vermeil;

L'Étude sur Clément Marot, par M. C. CASAUBON, avocat à Figeac, a obtenu une mention honorable;

La Monographie sur les hôpitaux de Cahors, par M. LOUIS GUIRAL, secrétaire de la Société des sauveteurs du Lot à Cahors, a obtenu une mention honorable.

BEAUX-ARTS

Les plans de l'église de Saint-Jean de Laur, par M. H. CLAPIER, architecte à Villefranche-d'Aveyron, ont obtenu une mention honorable.

DIVERS

La collection de vieilles chansons du Quercy, par M. J.-L. DAYMARD, ingénieur des arts et manufacturés, à Sérignac, a obtenu une médaille d'argent.

DISCOURS DE M. MALINOWSKI.

MESSIEURS,

Chargé par les bienveillants suffrages de mes collègues de porter la parole dans cette réunion solennelle, je crois qu'il n'y a rien de plus convenable et de plus naturel que de vous dire, en peu de mots, en quoi consiste l'œuvre de la Société des Etudes du Lot et quels sont les résultats obtenus. Il faut que je vous dise tout d'abord que l'existence d'une Société savante n'est pas une nouveauté dans la capitale du Quercy. En effet, au commencement du xvii^e siècle, un de vos évêques, Mgr Habert de Monténor, forma une espèce d'Académie dans son propre palais; Académie dont un de vos illustres compatriotes Jean Lacoste, mieux connu sous le nom latinisé de *Johannes Acosta*, professeur de droit à l'Université de Cahors, fut longtemps le président. Cette institution n'a duré que quelques années, il est vrai; mais on ne doit pas l'attribuer à l'indifférence des Quercyinois pour les sciences et pour les lettres: il faut considérer qu'à cette époque la ville de Cahors était en pleine décadence au profit de sa rivale la cité montalbanaise. Dans l'espace d'un siècle environ, Cahors a perdu toutes les institutions qui étaient sa gloire et son ornement. La cour des Aides, premier tribunal de la Province, fut transférée à Montauban; l'antique Université de Cahors, cette glorieuse fondation de Jean XXII, fut supprimée et annexée à l'Université de Toulouse; les intendants de la province, c'est-à-dire les chefs de l'administration du pays, résidaient à Montauban; le commandement militaire y était aussi établi.

Ce fut encore à Montauban que, vers la fin du xviii^e et au commencement du xix^e siècle, se forma peu à peu sous l'impulsion du poète Lefranc de Pompignan, une Société savante qui devint plus tard Académie montalbanaise des inscriptions, des belles lettres et des sciences, en vertu des lettres patentes du roi Louis XV, datées de Dunkerque, le 17 juillet 1744. Cette nouvelle Académie sut se maintenir jusqu'à la fin de l'ancien Régime, et lorsque le système administratif de la France et sa division territoriale ont été changés complètement, elle prit le titre de Société des sciences, des lettres et d'agriculture du département du Lot. Mais, en 1808, un décret impérial créa le nouveau département de Tarn-et-Garonne, dont Montauban devint le chef-lieu. La Société savante dont nous parlons changea avec fierté son titre, et à partir de ce moment il était naturel qu'on se préoccupât à Cahors de la création d'une nouvelle Société savante. Comme il arrive toujours dans ce cas, on a parlé beaucoup avant d'agir. Deux projets ont été mis en avant. Les uns voulaient que les Sociétés agricoles fussent en même temps chargées de s'occuper de l'histoire locale et de l'archéologie; les autres, au contraire, proposaient la formation d'une Société spéciale des sciences et des lettres, composée d'un petit nombre d'hommes choisis formant une Académie au petit pied.

Les deux projets n'ont pas réussi. Le premier n'a pas eu même un commencement d'exécution, car les Sociétés agricoles ont mieux aimé se renfermer strictement dans leur spécialité. Quant au second, il n'a produit qu'un effet passager. En 1834, par suite de la décision de M. François Decourt, alors préfet du Lot, une commission spéciale fut chargée de faire des recherches et de recueillir tous les objets susceptibles d'entrer dans une collection départementale d'histoire naturelle et d'antiquités. C'était donc une véritable Société scientifique composée de quinze personnes, assurément fort compétentes, mais, ne se renouvelant pas. Elle cessa bientôt d'exister par la mort ou le départ de quelques-uns de ses membres. Il en résulte que, tandis que la Société agricole et industrielle du Lot propageait avec succès dans le pays l'usage des instruments aratoires perfectionnés, la culture des prairies artificielles et autres améliorations utiles, la science et l'archéologie furent complètement négligées et abandonnées. Pendant ce temps, les vestiges les plus intéressants et les plus vénérables de l'antique Divona disparaissaient un à un sous le marteau des démolisseurs, et les médailles et les autres objets antiques trouvés dans le pays prenaient toujours le chemin de Paris ou de l'étranger. C'est ainsi qu'a disparu cet ancien théâtre des Cadourques qui aurait toujours excité l'admiration des visiteurs. C'est ainsi

qu'a disparu ce pont antique, une des premières constructions que les vainqueurs élevèrent dans la Gaule conquise.

Il était donc évident qu'une société s'occupant spécialement de l'histoire locale et de l'archéologie était une nécessité de l'époque. La tâche était tracée d'avance; elle devait défendre les anciens vestiges des monuments du pays; elle devait en même temps chercher à réunir les matériaux de l'histoire locale, à propager le goût des sciences et des lettres, et à faire ce qui se fait ailleurs, dans un grand nombre de villes de France même beaucoup moins importantes que Cahors.

De là l'origine de notre Société, que nous avons fondée en 1872, au moment où on parlait le plus du relèvement de l'esprit national par le travail et les études sérieuses. Il est inutile de vous énumérer tous les obstacles que nous avons rencontrés et toutes les critiques dont on nous accablait, surtout à cause de notre ferme volonté d'ouvrir largement nos portes à tous les hommes éclairés qui témoignaient le désir de marcher avec nous.

Et cependant cette manière d'agir nous a permis de tenir régulièrement depuis cinq ans nos séances hebdomadaires. Dès le début, nous avons eu les fonds indispensables pour l'impression de notre bulletin. Cette publication trouva à Paris une approbation sympathique. Elle nous a valu un subside annuel du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Ce secours, réuni à celui que le Conseil général du Lot nous accorde depuis deux ans et à nos cotisations personnelles, nous a mis à même de publier les deux premiers volumes de nos annales, consacrés presque exclusivement aux hommes et aux choses du pays. L'impression du troisième volume se poursuit avec activité. Plusieurs fascicules sont ornés de belles lithographies et chromolithographies exécutées par quelques-uns de nos confrères.

En dehors du bulletin qui est notre publication officielle, plusieurs d'entre nous ont publié des travaux importants, et quelques-uns ont obtenu de flatteuses et justes récompenses. D'autres travaux inédits attendent le moment où nos ressources nous permettront de les livrer à l'impression.

Parmi ces derniers, nous pouvons citer un catalogue complet des communes du Lot, avec l'indication exacte des hameaux, fermes isolées, châteaux et usines, travail long et pénible, exécuté avec un soin minutieux, et une étude approfondie sur la dénomination à donner aux rues de la ville de Cahors, étude s'appuyant toujours sur les considérations historiques les plus exactes.

Ce n'est pas tout, la Société des études entreprit, dans le courant de l'année 1874, la confection du catalogue général de la bibliothèque publique de la ville; ce catalogue s'achève actuellement par les soins d'un de nos collègues. Une autre commission de notre société, après un travail assidu et persévérant, vient de mettre en ordre les archives de la ville.

Enfin, nous avons encouragé les travaux historiques et statistiques au moyen de médailles distribuées dans nos concours. Nous avons cherché par le même moyen à mettre en évidence les talents poétiques des jeunes gens du pays, et à tirer en quelque sorte de l'oubli le dialecte quercyinois.

Ce rapide exposé de nos travaux suffira, je pense, à vous prouver que la Société des Etudes a déjà rendu quelques services à l'histoire de ce pays. Le mouvement intellectuel qu'elle a provoqué aurait pu être plus considérable et plus complet; mais les travaux qu'elle a déjà produits, l'intérêt que portent à ses progrès tous les vrais amis du Quercy, les adhésions de jour en jour plus nombreuses qu'elle reçoit, montrent que sa création répondait à un besoin réel. Avec vos sympathies, Messieurs, avec votre appui et votre concours, elle continuera à publier les précieux documents que renferment vos bibliothèques et vos archives, ainsi que les mémoires historiques qui lui seront adressés, sans négliger cependant la littérature et la poésie.

Ce que je tiens surtout à affirmer aujourd'hui devant l'assemblée choisie qui m'écoute, c'est la vitalité de notre société.

Son existence est désormais assurée. Personne ne la met plus en doute, et quand je me rappelle nos humbles commencements, nos hésitations, nos inquiétudes, il m'est doux de penser que l'œuvre commune est désormais à l'abri des orages.

DISCOURS DE M. VICTOR DEPEYRE.

MESSIEURS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES,

Vous avez bien voulu m'appeler à présider votre séance annuelle; je vous en remercie. Je ne saurais me dissimuler que cette distinction est surtout un hommage rendu aux fonctions dont je suis investi; permettez-moi cependant d'en revendiquer une part pour le concitoyen qui, sincèrement dévoué aux intérêts de sa ville natale, a toujours suivi vos travaux avec une sympathique attention. Si c'est là une illusion, vous me la pardonnerez; elle ne fait que m'obliger à plus de reconnaissance pour l'honneur que je reçois.

Depuis le commencement de ce siècle, de grandes choses se sont accomplies dans le domaine de la science historique. Il fallait restituer au passé sa véritable physionomie, bien souvent défigurée par des auteurs trop crédules, trop passionnés quelquefois et d'ailleurs peu soucieux de remonter aux origines. On a compulsé les chroniques, secoué la poussière qui recouvrait nos vieilles chartes, recueilli sur le sol les vestiges des anciens âges, interrogé nos plus antiques monuments, déchiffré les inscriptions que nul encore n'avait songé à pénétrer; alors ont pu être réalisées ces œuvres d'ensemble sur notre histoire nationale qui ont illustré tant de grands écrivains. Mais ces travaux si considérables n'ont pu être exécutés qu'à l'aide des matériaux laborieusement recueillis de tous côtés; et c'est ainsi que les modestes foyers d'études, établis dans nos provinces, ont pris peu à peu une importance qui tend à s'accroître tous les jours. Ils préparent la grande histoire que d'autres sont appelés à écrire.

Notre pays, Messieurs, est riche en monuments; les peuples qui l'habitaient tour à tour y ont laissé de nombreuses traces de leur passage. De la Gaule druidique il nous reste des pierres consacrées, des autels qui ont parfois un aspect grandiose et les débris de ces enceintes fortifiées que nos plus lointains aïeux opposèrent, sans succès, mais non sans gloire, aux armes des envahisseurs; à chaque pas on peut rencontrer encore quelques vestiges des grands travaux que les Romains accomplirent sur la terre conquise; enfin le Moyen-âge et la Renaissance ont édifié sur notre sol des églises, des monastères, des châteaux où se retrouvent imposantes ou gracieuses toutes les manifestations de l'art.

A suivre.

M. le général de division-inspecteur Paturel, arrivé à Cahors dimanche soir. Le lendemain, la revue d'honneur du 7^e de ligne a été passée sur les allées Fénélon. Le défilé a été magnifique.

Par décret du président de la République, en date du 25 août, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur :

M. Malves-Pons, sous-préfet de l'arrondissement de Figeac a été nommé membre du conseil de préfecture de Maine-et-Loire.

On nous écrit de Cajarc :

Le dimanche 20 août, avait lieu à Cajarc une belle fête patriotique. L'élite de la ville remplissait la cour de l'établissement des Frères de l'École chrétienne, pour assister à la distribution des prix. M. l'abbé Tréneule, curé de Cajarc présidait assisté de M. le maire et de M. de Blaviel, député cantonal. Un clergé nombreux était venu à cette fête de famille pour témoigner son intérêt et aux élèves l'intérêt qu'ils méritent si bien. La cérémonie débuta par un petit discours, auquel répondit notre vénérable directeur, en des termes qui frappèrent toute assistance. C'était un père qui adressait de sages et pieux conseils à des enfants aimés. A peine eut-il fini qu'il allait les quitter dans quelques instants, sa voix s'émut, et son émotion mêlée de larmes trouva dans toute l'assemblée un écho sympathique.

Puis, les élèves de l'établissement nous remercièrent, avec une aisance et un naturel charmants, les trois actes de l'Avare de Molière. Quelques chansonnettes et surtout un duo : *La prière dans les bois*, admirablement chanté par deux voix angéliques, remplirent délicieusement les entr'actes, et furent très applaudis. La proclamation des succès et des prix termina cette belle séance.

Un magnifique prix d'honneur, offert par M. de Blaviel, vicair-général, et son frère Phocion de Blaviel, fut décerné à l'élève Antony Vernet, premier pour le brevet de capacité, aux derniers examens de Cahors.

Je ne puis oublier l'exposition de dessin qui avait dans la plus vaste salle de la maison une foule de curieux et d'admirateurs.

En résumé, belle et bonne journée. Nous ne pouvons constater ce que promet cet établissement de fondation récente et qui devient déjà sous l'intelligente direction du frère Irlide et de ses dignes collaborateurs, une des meilleures écoles du département.

Un de vos abonnés.

On nous écrit de Limogne :

Mardi, à neuf heures du soir, une véritable grêle de grêle s'est abattue sur la petite commune de Saillac, canton de Limogne. La violence était telle que beaucoup d'arbres ont été déracinés. Toutes les récoltes ont été complète-

ment abimées. On estime à plus de 20,000 fr. les dommages de toute nature causés à Saillac seulement pendant les cinq minutes où la grêle est tombée.

Tout se borne cependant à des dégâts matériels.

L'ÉCLIPSE DE LUNE.

Grâce à l'état du ciel, l'éclipse de jeudi, dont nous avons déjà dit quelques mots, a pu être observée dans tout le département. La lune est restée visible avec une lumière rouge provenant soit de la réfraction des rayons solaires, soit de l'illumination propre. A 8 h. 15, au moment où la lune est entrée dans la pénombre, l'obscurcissement partiel fut peu sensible et le disque ne commença à être entamé qu'à 9 h. 23. L'échancrure était cependant, comme dans toutes les éclipses de lune, bien moins nette que dans une éclipse de soleil. L'ombre envahit alors progressivement le disque. A 10 heures 28, on apercevait encore un léger croissant de lumière à l'ouest, mais bientôt il disparut, et, à 11 heures 21, milieu de l'éclipse, on ne voyait plus la lune que grâce à la lumière cendrée que lui renvoyait la terre. Elle apparaissait alors comme un globe de verre contenant une liqueur trouble et rougeâtre. La fin de l'éclipse a eu lieu à minuit 13, la sortie de la pénombre, à peine appréciable, à 2 heures 28 du matin.

Les éclipses lunaires ont lieu lorsque la terre se trouve interposée entre le soleil et la lune ; celle-ci se trouve alors traverser le cône d'ombre projeté par la terre derrière elle. Pour que ce phénomène ait lieu, il faut qu'au moment de la pleine lune, cet astre se trouve dans l'écliptique ou très près de ce plan.

Si l'orbite de la lune était parallèle à l'incliptique, il y aurait éclipse de lune, chaque fois que la lune est pleine ; mais comme l'orbite lunaire se trouve inclinée d'un peu plus de cinq degrés sur le plan de l'écliptique, la lune se trouve tantôt en dessus, tantôt en dessous de ce plan. Alors, même étant pleine, elle passe complètement en dehors du cône d'ombre de la terre, ou ne fait que l'effleurer ; c'est ce que l'on nomme *éclipse partielle*.

L'éclipse est dite *totale* quand la lune tout entière disparaît dans l'ombre. Celle de jeudi était totale, et, de plus, elle était *centrale*, c'est-à-dire que le centre de la lune coïncidait avec l'axe du cône d'ombre.

Les éclipses se reparaissent après un intervalle de 223 lunaisons, c'est-à-dire après 18 ans 11 jours (période chaldéenne ou Saros) ; on peut donc ainsi les annoncer ; mais, par un calcul fait au moyen des *épactes astronomiques*, c'est-à-dire par le relevé des *conjonctions moyennes* ou nouvelles lunes et des *oppositions* ou pleines lunes, en déterminant à ces instants la distances du soleil aux *nœuds* de lune, on peut donner l'heure et la minute précise où doit commencer l'éclipse et où elle finira.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 27 août, soir.

Le conseil des ministres, s'est réuni ce matin à l'Élysée sous la présidence du maréchal et s'est occupé des prochains voyages du président de la République, qui sont toujours fixés aux 3 et 7 septembre. Rien n'a été changé aux itinéraires déjà connus. Le maréchal n'ira décidément pas à Saint-Etienne.

L'Indépendance Belge publie la nouvelle suivante dont nous lui laissons toute la responsabilité :

Voici un fait absolument vrai et qui a, suivant moi, une grande signification :

« M. Durangel, ce directeur bonapartiste du ministère de l'intérieur, chargé du personnel, qui fait et défait les maires, n'a pas la moindre confiance dans le succès de l'entreprise du 16 mai, à laquelle il a tant concouru. Il a pris ses précautions.

» Il convoitait la charge inamovible de M. du Sommerard à la Cour des comptes, et comme ce dernier personnage s'est décidé volontairement ou involontairement à se retirer, M. Durangel s'est fait donner un brevet avec date en blanc, qui lui assure la future succession convoitée par lui. Il a le brevet en poche et s'en servira au moment utile. »

On prétend que l'un des politiques du 16 Mai, interrogé par un homme sage qui lui demandait si les élections ne se feraient pas au mois de septembre, aurait répondu : « Non, nous trainerons jusqu'au milieu d'octobre ; nous irons jusqu'au bout de notre longe. » La longe, c'est la loi constitutionnelle, et nous voyons d'ici le grand politique du 16 Mai tirant sur sa longe, mais à la fin ramené malgré lui par un coup de main vigoureux du suffrage universel.

(République française).

M. Bernard Lavergne, député sortant de Gaillac, avait été poursuivi pour une brochure sur le 16 Mai. Il était prévenu d'outrages envers les ministres. Ce procès a fait beaucoup de bruit dans le Tarn. Il a évidemment une importance considérable. Il faut des raisons de premier ordre pour qu'un cabinet se déclare outragé, et invoque contre ses adversaires une répression pénale. La population de Gaillac et d'Albi s'était pressée dans l'enceinte du tribunal.

M. Bernard Lavergne, assisté de M^e Fabreguettes, jeune avocat distingué, a présenté lui-même sa défense. Après lui, son avocat a prononcé un remarquable plaidoyer. Conclusion : M. Bernard Lavergne a été condamné à 50 francs d'amende et l'imprimeur à 25 fr.

Le ministère comprendra-t-il enfin qu'il fait fausse route en provoquant à tort et à travers de tels procès ?

On assure que tous les membres de notre corps diplomatique qui prennent un congé en

ce moment ont été prévenus par une note du ministère des affaires étrangères qu'ils étaient tenus de se retrouver à leur poste respectif du 1^{er} au 15 octobre prochain.

Paris, 28 août.

Des dépêches de différentes origines affirmaient hier matin que les russes avaient évacué le défilé de Chipka ; mais voici qu'aujourd'hui une dépêche officielle russe assure, de la façon la plus positive qu'à la date d'hier, les russes occupaient toujours cette position et que la lutte continuait. Il faut donc attendre encore pour savoir à quoi s'en tenir entre ces versions contradictoires.

Une autre dépêche turque annonce qu'une grande bataille avait eu lieu samedi, sous Kars. 200 canons étaient en ligne. Les Turcs seraient restés maîtres du champ de bataille, et auraient perdu 1,200 hommes, tandis que les pertes des Russes se seraient élevées à 4,000 hommes, dont un général de cavalerie tué. Cette nouvelle est-elle plus fondée que celle de la prise du défilé de Chipka ? L'avenir nous le dira.

Bourse de Paris.

Cours du 28 Août.

Rente 3 p. %..... 70.90
— 4 1/2 p. %..... 102.90
— 5 p. %..... 105.90

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 27 août	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.070 »	3.070 »
Crédit foncier.....	726 25	725 »
Orléans-Actions.....	1.065 »	1.065 »
Orléans-Obligations.....	328 »	328 25
Suez.....	700 »	703 75
Italien 5 %.....	70 40	70 70

MERRAINS ÉTRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerie Stut-embergite, quai de à Cet ; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

Ecole Préparatoire.

Paris, 28, rue du Rocher, 28, Paris. Dirigé par E. JULY, ancien élève de l'École Normale Supérieure et professeur de mathématiques des Lycées et de l'École préparatoire de Ste Barbe.

Cours préparatoires au Baccalauréat-ès-sciences et au Baccalauréat-ès-lettres, 1^{re} et 2^e partie pour la session de Novembre.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.
28 août 1877. (42)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

X

RÉSOLUTION

— Donc, cette femme était un mystère pour tout le monde, et j'avoue que je me suis mis au courant par don Lopès, je sentais moi-même fort intrigué. Aussi, le soir même, je m'étais mis en campagne, et je me jurai de n'abandonner rien que bien édifié sur le compte de cette femme.

— Eh bien ? dit Sylvia, qui ne quittait plus son fiancé du regard.

— Eh bien ! poursuivit Octave, ce n'est qu'aujourd'hui seulement que j'ai pu compléter mes renseignements.

— Et vous savez qui elle est ?

— A peu près.

— Comment ?

— Octave se recueillit un moment ; puis il répondit presque aussitôt :

— J'ai oublié de vous dire, continua-t-il, que cette femme, qui est bien une des plus jolies créatures que j'ai jamais vues, habite un charmant petit hôtel près des Champs Élysées, et que je ne connais rien de plus élégant et de meilleur goût que le salon où elle m'a reçu. Or, l'hôtel lui appartient ; elle a laquais, voitures, chevaux, et elle mène un train qui ferait pâlir celui de nos femmes les plus à la mode.

— C'est la maîtresse de quelque prince russe, fit Sylvia avec dédain.

— Ce n'est la maîtresse de personne, mademoiselle.

— Cependant...

— Et ce qu'il y a de plus extraordinaire et de plus inexplicable, c'est que cette jeune femme à un père dont l'existence est des plus misérables, qui habite la cité Doré et qui, cette nuit même, dit-on, y a été assassiné.

Sylvia jeta un petit cri d'épouvante pendant que M. de Compans appuyait fortement sa main sur l'épaule du jeune coullissier.

— Êtes-vous bien sûr de ce que vous avancez, dit-il d'une voix qui tremblait.

— Pardieu ! fit Octave.

— Son père habite la cité Doré ?

— Certainement.

— Mais ne vous a-t-on pas dit son nom ?

— Pardon.

— Et il s'appelle ?
— Attendez donc...
— Cherchez !
Octave prit son front dans ses mains sur cette invitation, et le banquier penché sur le dossier de sa chaise, attendit avec anxiété le résultat de cet appel à ses souvenirs.

— Eh bien ? dit-il haletant.

— J'y suis, s'écria Octave.

— Il s'appelle ?

— Antoine.

— Antoine ?

— Vous le connaissez ?

— Moi !... non... mais ce que vous racontez est tellement attrayant, qu'en vérité je serais désireux de savoir...

— Rassurez-vous, mon cher beau père, interrompit Octave, avant huit jours vous saurez tout.

— Comment cela ?

— L'aventure n'est pas ordinaire assurément. Cette femme cache assurément un mystère ; — qui sait ? — un crime peut-être. D'ailleurs l'assassinat du père appelle les investigations de la justice, et quand je devrai aller trouver moi-même le procureur du roi...

— Que dites-vous ?

— Où serait le mal !

— M. de Compans eut un sourire contraint.

— Oh ! ce n'est pas moi qui vous empêcherai de faire cette démarche, répon-

dit-il en déguisant mal son embarras ; mais si, comme vous le dites il y a là un mystère, que sais-je ? un crime... craignez au moins de desservir notre nouvel ami, le docteur Franck, en agissant trop précipitamment ; au moins faudra-t-il le consulter auparavant ?

— Vous avez raison.

— Je le verrai.

— Vous.

— Eh ! sans doute, il me préoccupe ce jeune homme, et je veux faire quelque chose pour lui.

— Songez que le docteur est fier.

— Qu'importe !... c'est à nous qui sommes riches et heureux, à aller au devant de ce qui souffrent et je suis certain que le docteur ne refusera pas ses confidences quand je les demanderai comme un père.

— Diable, fit Octave mais je ne vous ai jamais vu si disposé à la bienveillance.

— Le service que le docteur nous a rendu explique suffisamment l'intérêt qu'il m'inspire.

Octave se leva et alla prendre les mains de Sylvia.

— Et ce n'est pas moi qui lui marchanderai la reconnaissance, dit-il, car je n'oublierai jamais que je lui dois plus que la vie, puisque sans lui Sylvia ne serait plus là pour me sourire et pour m'aimer.

Sylvia eut un éblouissement à ces paroles, le banquier réprima une sorte de mouvement d'impatience.

Mais, en ce moment, la porte du salon s'ouvrit, et un valet annonça à M. de Compans que Pascal désirait lui parler.

— Pascal !... fit le banquier avec un frémissement ; il est là, dites-vous.

— Il attend.

— C'est bien ! je suis à lui ; qu'il entre dans mon cabinet.

Comme le valet sortait, M. de Compans se tourna en riant vers les deux jeunes gens.

— A bientôt, mes enfants, dit-il avec bonhomie ; je vais recevoir ce Pascal, et dans quelques minutes je viendrai vous prendre pour aller au bois.

Et il s'éloigna, laissant les deux fiancés seuls.

Dès que la porte se fut refermée, Octave prit un fauteuil et vint s'asseoir à côté de Sylvia qui ne put s'empêcher de rougir.

Octave s'empara de ses mains.

— Sylvia lui dit-il de sa voix la plus flûtée, à mesure que je vois approcher le moment de notre union savez-vous qu'il me vient de lugubres remords.

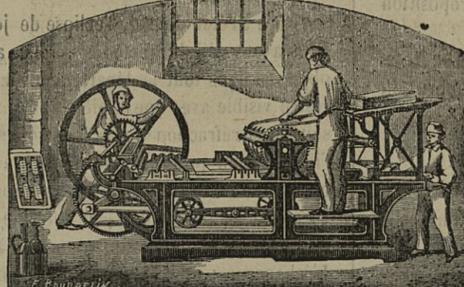
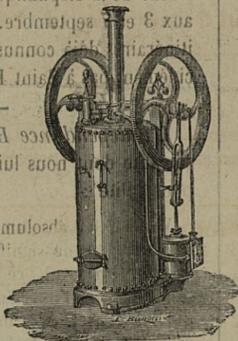
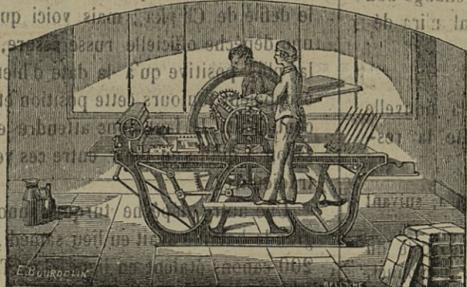
— Des remords ? fit Sylvia étonnée.

Octave sourit.

(A suivre).

SPECIALITÉ D'IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Dix Machines diverses. — Trois Presses mécaniques mues par la vapeur.



A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE

OUVRAGES DE VILLE

Journaux — Labeurs — Mémoires — Brochures — Affiches
Prospectus — Circulaires — Carnets d'Ouvriers
Lettres de rappel — Lettres de faire part de mariage et de décès
etc. — etc. — etc.

OUVRAGES DE LUXE

Travaux administratifs — Impressions en couleurs — Factures
Livres — Registres avec réglure en tous sens
Coupons de rente — Billets à Ordre — Bordereaux — Mandats
etc. — etc. — etc.

Cette Maison se charge d'exécuter avec soin les travaux les plus importants et de les livrer dans un très-court délai.

JOURNAL DU LOT. — Abonnements: Un an, 16 fr. — Six mois, 9 fr. — Trois mois, 5 fr.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alvignac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hotel Carbois.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES

JOURNAUX DE MODES.

Bureau, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyablement bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce Journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.

DEUXIÈME ÉDITION

Comprenant par livraison mensuelle: Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure colorée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

UN AN 6 FRANCS

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat postal à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, Rue de Lille, PARIS.

TABLEAU DES DISTANCES

l'ouvrage imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

Voitures de louage et à volonté

JEAN GRELET

Successeur de M^{me} veuve ANDRAL

A l'honneur de prévenir le Public, que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront chez lui, un matériel tant en Voitures qu'en Chevaux qui ne laissera rien à désirer sous le rapport de la tenue et du confortable, sans en excepter la plus grande régularité dans les services commandés.

M^{lle} MONIÉ BERTRAND

CHEMISIÈRE

A Cahors, rue des Boulevards.

Confection de Chemises d'hommes — Gilets de flanelle — Jupes en tout genre — Camisoles — Pantalons — Robes de Baptême — Porte-feuilles pelisse, etc.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES. EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot).

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

FRANC JOURNAL RENTIERS
le meilleur des journaux financiers, 34, rue Provence, Paris, 6^e année, paraît chaque dimanche; liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; prix des coupons; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 f.; achat et vente de valeurs; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux conditions des Agents de change; avances sur titres. Administrateur: M. de BUCARAT, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur.

EAUX MINÉRALES LITHINIÈRES DE
ROYAT
SOURCE CÉSAR
Source St-Mart—Source St-Victor
Eaux toniques et reconstituantes: digestions difficiles, goutte, rhumatisme, arthrite, chlorose, etc.
Dépôt à Cahors, chez M. St-Sevez, pharmacien.

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS
BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Ecrire: Administration de la C^{ie} concessionnaire PARIS, 22, Boulevard Montmartre

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.
Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.